

GROUPEMENT PAROISSIAL DE PONT D'AIN
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL ECONOMIQUE

Le 17/04/2023

Présents : Père Adrien Diakiodi
Henri de Boissieu
Renato Collino

Thierry Gonon
Pascal Ravaux
Violette Revaud

Invités : Philippe Treff (réfèrent immobilier), Yvan Gauthier (représentant du CPP)

Ouverture de la séance à 20 h 00 par un temps de prière

*** Approbation du CR du CEP du 09/01/2023**

*** Immobilier**

(en italique : ce qui était déjà mentionné dans le CR précédent ; en bleu : questions pour le diocèse)

- Jujurieux : Le remplacement des éclairages par des ampoules à LED s'est poursuivi mais ce sera plus compliqué pour les spots (les câblages sont à refaire). Il avait été signalé à la commune que certaines poutres de la toiture étaient en mauvais état, mais nous n'avons eu aucun retour.

- Pont d'Ain :

* Bouchage des « trous » dans le mur d'enceinte du château : la tranche 2023 a déjà été entreprise (de 3 000 €). Il faudra sans doute encore 2 tranches sur les 2 prochaines années pour sécuriser l'ensemble (2024/2025). [La question reste posée au diocèse de savoir si des locations sont perçues pour les parcelles agricoles attenantes et leur montant](#) ; aucun retour à cette date. Lors d'une rencontre (il y a 2 ans environ) avec Mme P. Grande et P. Treff, l'agriculteur, M. Yves Pochon (à Pampier), s'était engagé à entretenir les bordures de cette parcelle et à couper les arbres dont les racines détruisent le mur ; rien n'a été fait.

Par ailleurs plusieurs arbres sont tombés sur le terrain de l'EHPAD (côté terrain où est installé un ancien conteneur). L'un d'entre eux avait endommagé la clôture ; la coupe des 4 arbres ainsi que la réparation de la clôture a été effectuée pour une somme de 1 224 €

[Ne faudrait-il pas entamer une réflexion sur cet ensemble de parcelles d'environ 8 ha dont seulement 5 sont cultivés. L'absence d'entretien du reste de la surface va poser des problèmes récurrents. Ces surfaces peuvent-elles intéresser la Mairie \(qui a un projet de construction d'école à proximité\) ? Il faudrait savoir l'avis du diocèse avant de contacter la municipalité.](#)

* Salle Jean-Paul II : *Travaux sur le mur sous le jardin (Henri s'en soucie). Une signalétique de sécurité est à remplacer et une sirène est à poser dans l'oratoire (Rapport Socotec). Mener une réflexion sur l'éclairage pour y installer un éclairage à LED.*

* Local du secours catholique : *Reste à faire par le GPPA : Coupe d'arbres.*

- St Jean le Vieux :

Presbytère : Accord pour acheter un évier à poser dans la salle de KT. *Réflexion à avoir sur la commande du circulateur de chauffage qui fonctionne à la semaine.* Toiture à réparer (présence d'un trou dans le grenier droit en regardant le bâtiment par la cour - Contact relancé pour un RdV - Devis en attente depuis janvier 2023).

- St Martin du Mont : Travaux en cours concernant l'immeuble (cf. ci-après).

- Mérignat : Demande de la sacristine de pouvoir vendre des cierges (lumignons) ; il faut y installer un présentoir (qui sera réalisé à partir d'un ambon métallique inutilisé) et un petit tronc (aménagement de l'existant).

- Préau : Acheter un présentoir à lumignons pour Préau (cf. le CR du CEP du 12/09/2022) en plus des 2 présentoirs à cierges existants ; Philippe Treff en a trouvé un petit modèle à 163 €. Il sera prochainement commandé.

- Cerdon : Envisager la réouverture de l'église puisqu'il semble qu'il y ait du passage et une demande de la part de la population ? Il faudrait que la personne qui avait demandé la fermeture de l'église pour raisons de sécurité, suite aux agissements de certaines jeunes, propose une solution pour pouvoir la rouvrir de façon sécurisée (suppression des cierges ? vente de cierges led ? et fermeture de l'accès au clocher)

- Labalme : Fuite dans la toiture de l'église (Renato demande à Amato si des travaux y ont été effectués).

* Gîte St Martin du Mont

Henri de Boissieu présente un point détaillé :

- Le gîte du bas, St Philippe (capacité 5 personnes) a été labellisé fin mars et la première réservation (1 mois qui sera sans doute renouvelée) a commencé ce jour. Il est possible de réserver les 2 gîtes ensemble.

- Le gîte du haut, St Jacques (capacité 10 personnes), a un planning de réservation déjà bien étoffé (en particulier des WE, en mai). Le planning des réservations à cette date est présenté.

- Les tarifs ont été revus à la hausse (en mars 2023, +10%) en raison de la hausse des charges d'énergie.

- Depuis le début de l'année, le montant des recettes est de 14 000 €, les dépenses (hors énergie et coûts « fixes » - assurances...) d'environ 2 000 €, dégagant un bénéfice intermédiaire de l'ordre de 12 000 €. Cela laisse espérer un bénéfice de 15-20 000 € sur l'année (toutes charges payées).

- La paroisse attend avec impatience une réponse de l'évêché quant à la possibilité pour la paroisse d'entretenir et de valoriser ainsi ce bâtiment (lors du lancement de la campagne du denier de l'Église 2023, l'économiste a été interpellé à ce sujet).

- Equipement Internet de chacun des gîtes avec une box 4 G : Philippe Treff se charge du dossier pour une fourniture de 2 box pris sur le compte du GPPA.

- Henri, qui accueille les hôtes avec plaisir, cherche toutefois une ou deux personnes sur St Martin du Mont ou Pont d'Ain qui pourraient le seconder pour l'accueil et le suivi du gîte.

* Point sur les dépenses énergétiques et installations

- Plusieurs cuves de fuel ont dû être remplies, générant une importante dépense (plus de 7 000 €). Il est indispensable de « lisser » cette dépense sur la totalité de l'année, pour des présentations plus cohérentes dans les « tableaux de bord » trimestriels. Il serait judicieux de faire remplir toutes les cuves chaque année (organisation de la tournée à centraliser ?).

- La quête « pour le chauffage » a été réalisée lors des offices des Rameaux et de Pâques (2 200 € environ).

- Aucune facture d'électricité n'a été communiquée depuis le début de l'année, ce qui est anormal. Philippe Treff va contacter TotalEnergie.

- Equipement des 'grandes églises' en éclairage led : projet en cours à Neuville (Philippe Treff et Pascal Ravaux) ; une demande a été effectuée à la Mairie pour une éventuelle participation financière. Il restera ensuite St Martin du Mont.

- Envisager un contrat unique d'entretien pour les chaudières à gaz nous appartenant (JP II et St Martin) Voir avec l'entreprise Engie.

* Questions diverses

- Le Jubilé à Jujurieux (13-14 mai 2023) : Budget prévisionnel réduit à la baisse grâce à beaucoup de contribution bénévoles (4 000 € ?). Une trentaine de pavés publicitaires à 30 € ont été obtenus pour le programme du WE. Le diocèse finance les impressions (flyers, affiches, programme).

- S'organiser pour suppléer à l'absence des 2 comptables du 7 au 21 août.

- Proposition de réunir les 2 conseils la prochaine fois, par exemple le mercredi 21 juin : repas partagé à 19 h puis temps de réunion à répartir entre les 2 conseils pour aborder les principaux points

Clôture à 21 h 50 par une prière.

Prochaine réunion du Conseil économique : le mercredi 21 juin à 19 h00 (à confirmer).

Monsieur le curé

secrétaire

scrutateur